



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 avril 2017
de l'Association « Aide aux enfants Cambodgiens-Foyer Lataste »
Association sans but lucratif, régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901
41 Boulevard Pasteur, 93 320 Les Pavillons sous-Bois

Présents:

- Patricia LABOURIER -Présidente
- Georges LABOURIER - Trésorier
- Anne LECLEAC'H - Administratrice
- Anaïs Gallo-Bragatto - salariée
- Emmanuel Guary
- Daniel Eppeling
- Ankeara Kaly
- Ivan Bragatto
- Isabelle Miller
- Denis Gimenez
- Catherine Nolin
- Jérémie Wierzbicki
- Eric Collet

Ont donné pouvoir : Mireille Benhamou, Sylvie de Boyer, Claire et Dominique Puvilland, Monique Maco, Jacqueline Balmat, Michelle Sicard, Cathy Groleau, Sylviane Col, Juliette Vallenet, Jean Paul Minviel, Pierre Fizet, B. COMBES, Michel et Jeanne Castet de Biaugue, Alberte Sirgue, Christine Briche, Nicole Franceschino, Jean-Claude Henry et Marie Thérèse Henry, Guy et Annie Roses, Christine Cochinard, John Miller et Marie-Laure Gimenez.

Les membres de l'Association AEC-Foyer Lataste se sont réunis le samedi 22 avril, à 15h, au siège de l'association, sous la présidence de Patricia LABOURIER et sous l'ordre du jour suivant :

-Intégration d'Emmanuel Gary au CA (cooptation suite à la démission de Denis Bouttier en 2016)

-Rapport moral et financier pour l'année 2016

-Approbation des comptes 2016 et affectation du résultat

-Projets 2017

-Questions diverses

→ Le Rapport moral et financier de l'année 2016 ainsi que toutes les questions de l'ordre du jour sont présentés par la salariée du siège au moyen d'un Power Point.

En conséquence de cet ordre du jour, 3 résolutions sont proposées au vote de l'Assemblée Générale.

1^{ère} résolution : Ratification de l'entrée d'Emmanuel Gary au CA d'AEC-Foyer Lataste

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la cooptation d'Emmanuel Guary en qualité d'administrateur d'AEC-Foyer Lataste en remplacement de Denis Bouttier pour son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport moral et financier de l'année 2016

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture de ce rapport moral et financier sur l'exercice 2016, approuve les termes de ce rapport. Cette résolution est votée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : Approbation des comptes 2016 et affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2016 qui se clôture avec un déficit comptable de 7 585 euros.

Elle décide d'affecter ce résultat négatif au compte report à nouveau qui passe ainsi à un solde positif de 43 102 euros.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.